



## Location de photocopieur sur 5 ans

Par **lagarde celine**, le **04/05/2018** à **12:31**

Bonjour, j'ai un problème avec un loueur de photocopieur. le discours du commercial annonçait que le fabricant voulant éviter de payer un budget pub préférait reverser ce budget sous forme de participation au solde de la personne qui louait. je suis tombée dans le panneau. j'i bien reçu la somme mais au bout de 20 mois, un renouvellement de l'opération était prévu.Problème: augmentation énorme du loyer (actuellement 748€/mois) et renouvellement du contrat sur 5 ans. je n'ai pas reçu l'intégralité de la participation. a force de réclamer, le PDG et un collègue à lui ont sollicité un rdv. Et là, ils m'annoncent que leurs commerciaux ont menti (à moi et à d'autres), que ce n'est pas leur faute et que si on continue le contrat tel quel avec renouvellement, mes mensualités vont encore augmenter, donc ils me proposent un montage bancal: signer un nouveau contrat chez un autre leaser moins cher en conservant l'actuel, ils m'apportent une aide financière sur les 2 contrat puis au bout de 24 mois, ils ou moi (je n'ai pas bien compris) déclare(n) le bris des 2 machines afin de stopper les contrats. ça sonne tellement comme une arnaque et étant méfiante vis à vis de ce rdv, j'ai tout enregistré sur mon téléphone. quels recours puis-je avoir?  
merci